

## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 3 MAI 2021

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2021;
  - 3.1 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
  - 4.1 Dérogation mineure de M. Michaël Lavoie concernant le terrain situé sur la route 111 Ouest (lot 3 371 670) afin de permettre la construction d'un garage commercial sur la propriété;
  - 4.2 Dérogation mineure des Immeubles Polaires S.E.N.C. concernant l'immeuble situé au 1221, route 111 Est afin de régulariser l'implantation de l'entrepôt en forme d'arche sur la propriété;
  - 4.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 21, rue Principale Nord (Vidéotron);
  - 4.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation de la façade principale et de la mur ouest du bâtiment situé aux 170-174, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest;
  - 4.5 Adjudication du contrat : marquage de chaussée;
  - 4.6 Autorisation d'octroyer un contrat de service dans le cadre du projet « rayonnement numérique »;
  - 4.7 Nomination d'un membre sur le comité de retraite des employés de la Ville;
  - 4.8 Nomination d'un aide-inspecteur municipal pour la saison estivale 2021;
  - 4.9 Engagement d'un ouvrier spécialisé;
  - 4.10 Engagement d'un opérateur de machinerie lourde;
  - 4.11 Engagement d'un technicien en bâtiment;
  - 4.12 Autorisation d'augmenter la réserve financière pour logement sociaux de 400 000 \$ et de diminuer le surplus affecté ;
  - 4.13 Autorisation d'effectuer des écritures comptables afin d'augmenter certaines réserves financières ;
  - 4.14 Acquisition d'une plate-forme pour le Théâtre des Eskers et affectation de la réserve financière ;
  - 4.15 Autorisation de présenter au ministère des Transport la reddition de compte pour le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains – TAPU – 2019-2020;
  - 4.16 Autorisation de signer une entente de soutien financier avec la Fondation héritage de la Cathédrale d'Amos;
  - 4.17 Adoption de la politique de développement des collections de la bibliothèque municipale d'Amos;

5. Procédures :

5.1 Adoption du règlement n° VA-1167 décrétant des travaux d'infrastructures municipales de la 5<sup>e</sup> Avenue Ouest entre la 5<sup>e</sup> Rue Ouest et la rue de l'Harricana et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;

5.2 Adoption du règlement n° VA-1168 décrétant l'acquisition de l'immeuble situé sur le lot 5 820 508, cadastre du Québec et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;

6. Dons et subventions :

6.1 ;

7. Informations publiques;

7.1

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.